



**AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP**

**GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**

**PROJET : PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE REDUCTION DE
LA PAUVRETE URBAINE - DON SUPPLEMENTAIRE**

PAYS : DJIBOUTI

RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROJET

Date : 06 décembre 2010

Equipe d'évaluation	Chef d'équipe	J. MURARA, Socio économiste, 3207, OSHD.1
	Membres de l'équipe:	M. DIABIRA, Architecte, Spécialiste en acquisitions Consultante
	Directeur pour le secteur : Directeur régional :	A.SOUCAT, 2046, OSHD N.MATONDO-FUNDANI, 2064, OREB
Révision par les pairs	M.MALLBERG, Economiste	3310, OSGE.2
	M. GUEDEGBE, Expert en chef éducation	2228, OSHD.2.
	A. BYLL CATARIA, experte en genre	2677, OSHD.1
	E. FERRERAS, Experte en Genre	3164, OSHD1
	J. NZEYIMANA, Experte en microfinance	2437, OSHD.1
	C. MBAYE, Ingénieur Eau et Assainissement	6340, OWAS

TABLE DES MATIÈRES

I – Orientation stratégique et justification	1
• 1.1.Liens entre le projet, la stratégie et les objectifs pays.....	1
• 1.2.Justification de l'intervention de la Banque.....	2
• 1.3.Coordination de l'aide.....	4
II – Description du projet.....	5
• 2.1.Composantes du projet.....	5
• 2.2.Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées	6
• 2.3Type de projet	6
• 2.4.Coût du projet et dispositifs de financement.....	6
• 2.5.Zone et bénéficiaires visés par le projet.....	7
• 2.6.Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du Projet	8
• 2.7.Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet.....	8
• 2.8.Principaux indicateurs de performance.....	9
III – Faisabilité du projet.....	9
• 3.1.Performance économique et financière.....	9
• 3.2.Impact environnemental et social	9
IV –Exécution	9
• 4.1.Dispositions d'exécution.....	11
• 4.2 Suivi	12
• 4.3Gouvernance	13
• 4.4.Soutenabilité	13
• 4.5. Gestion des risques	14
• 4.6.Développement des connaissances	14
V – Cadre Juridique	15
• 5.1.Instrument légal	14
• 5.2.Conditions associées à l'intervention de la Banque.....	15
• 5.3.Conformité avec les politiques de la Banque.....	15
VI – RECOMMANDATIONS	15
Appendice I. Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays	17
Appendice II. Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays.....	17
Appendice III. Principaux projets connexes financés par la Banque et d'autres partenaires au développement du pays.....	18
Appendice IV. Carte de la zone du projet.....	19

Equivalences monétaires

Septembre 2010

1 UC	=	268,16 FDJ
1 UC	=	1,56 USD
1 US \$	=	177,72 DJF

Année fiscale

1^{er} janvier -31 décembre

Poids et mesures

1 tonne métrique	=	2204 livres
1 kilogramme (kg)	=	2,200 pounds
1 mètre (m)	=	3,28 pieds
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouces
1 kilomètre (Km)	=	0,62 miles
1 hectare (ha)	=	2,471 ares

Sigles et abréviations

AFD	=	Agence Française de Développement
ADDS	=	Agence Djiboutienne de Développement Social
AON	=	Appel d'Offres National
BCD	=	Banque Centrale de Djibouti
BTP	=	Bâtiments et Travaux Publics
BID	=	Banque Islamique de Développement
BM	=	Banque Mondiale
CDC	=	Centres de développement communautaire
CPEC	=	Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit
CNEC	=	Caisses Nationales d'Épargne et de Crédit
CR	=	Conseil Régional
DHU	=	Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme
DISED	=	Direction de la Statistique et des Etudes démographiques
EDAM-BC	=	Enquête Démographique et de Dépenses de Ménages budget-consommation
EDIM	=	Enquête à Indicateurs Multiples
ENSEA	=	Ecole Nationale des Statistiques et d'Economie Appliquée d'Abidjan
FADES	=	Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social
FSD	=	Fonds Social de Développement
FSN	=	Fonds de Solidarité Nationale
HIMO	=	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IMF	=	Institution de microfinance
INDS	=	Initiative Nationale de Développement Social
OMD	=	Objectifs du millénaire pour le Développement
PREPUD	=	Programme de Réduction de la Pauvreté Urbaine à Djibouti
UD	=	Université de Djibouti
VAN	=	valeur actualisée nette

Fiche de projet

Fiche du client

DONATAIRE : Gouvernement de Djibouti

ORGANE D'EXECUTION : Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS)

Plan de financement

Source	Montant (UC)	Instrument
	0.800 millions	(don supplémentaire)
FAD	5.82 millions	(don initial)
COÛT TOTAL	6.62 millions	

Importantes informations financières de la BAD

Monnaie du don	(UC)
Type d'intérêts*	(SO)
Marge du taux d'intérêt*	(SO)
Commission d'engagement*	(point de base)
Autres frais*	(type, point de base)
Echéance	(SO)
Différé d'amortissement	(SO)
TRF, VAN (scénario de base)	(SOF)
TRE (scénario de base)	(SO)

**si applicable*

Durée – principales étapes (attendues)

Approbation de la note conceptuelle	Août 2010
Approbation du projet	Décembre 2010
Entrée en vigueur	janvier 2011
Dernier décaissement	Juin 2013
Achèvement Gouvernement	Décembre 2013
Achèvement Banque	Juin 2014
Dernier remboursement	SO

Résumé du projet.

- Le Gouvernement a lancé depuis janvier 2007, l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS) qui cherche à enrayer le phénomène de pauvreté extrême qui frappe près de 60% de la population djiboutienne, notamment dans les zones urbaines. C'est dans ce cadre que le Fonds Africain de développement (FAD) a approuvé le 24 octobre 2008, un don d'un montant de 5,82 millions d'UC pour financer le projet d'appui au programme de réduction de la pauvreté urbaine (PREPUD). (**document ADF/BD/WP/2008/93**).
- Ce projet, entré en vigueur le 13 novembre 2008 fait partie d'un programme cofinancé par 4 bailleurs de fonds (AFD, BAD, BID, BM) et le Gouvernement. Le but de ce programme est d'améliorer les conditions de vie de la population. L'objectif de l'intervention du FAD est de promouvoir et consolider le développement socio-économique dans les 5 chefs-lieux des régions. Les résultats escomptés sont : i) à long terme : l'atteinte des objectifs du millénaire ; à moyen terme : la réduction des écarts entre les régions et Djibouti-ville à travers l'accès amélioré aux infrastructures de base. Le coût du programme de réduction de la pauvreté urbaine est de 18,74 millions d'UC. Le montant du FAD est estimé à 6,62 millions d'UC (don supplémentaire compris), soit 32 % du coût total. L'exécution du projet est satisfaisante. Le taux d'engagement pourra atteindre 40% en fin d'année. Le taux de décaissement actuel est de 8,28%.
- Le présent don supplémentaire de 0,800 millions d'UC apporte un financement additionnel aux composantes : i) renforcement des capacités et ii) accès aux infrastructures socio-économiques de base du PREPUD et au iii) suivi-évaluation. Il cherche à répondre aux effets négatifs des crises financières, alimentaires et des sécheresses répétitives dans le pays sur le cadre de vie des populations en consolidant les actions initiales du PREPUD. Il se justifie par la nécessité de circonscrire les poches de pauvreté, de contribuer à la création des emplois et de mesurer l'impact des actions menées dans le domaine. La réalisation des activités additionnelles à travers le don va donc contribuer à mieux atteindre les objectifs initiaux du PREPUD et mesurer l'impact de ses réalisations sur le terrain. Les activités seront exécutées sur les trois (3) années restantes de la période de 5 ans initialement prévue.
- Les bénéficiaires du don sont les femmes et les hommes de Djibouti. Les autres bénéficiaires ciblés par le don supplémentaire sont : 65 000 personnes vivant dans la zone frontalière de Djibouti avec la Somali land et l'Ethiopie, ainsi que la Direction de la Statistique et des études démographiques, les services des Conseils régionaux, les ministères sectoriels et l'Université de Djibouti.
- La valeur ajoutée de la Banque réside dans l'intégration des mécanismes de suivi-évaluation et de mesure d'impact au sein des interventions financées afin de mieux mesurer l'efficacité de ces interventions dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.
- Le don additionnel contribuera à l'acquisition des connaissances sur les techniques de collecte et d'analyse des données statistiques et de suivi évaluation du phénomène de la pauvreté.

Cadre logique axée sur les résultats

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	PORTEE BENEFICIAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	SITUATION DE REFERENCES CIBLES INDICATIVES ET ECHEANCIERS	HYPOTHESES /RISQUES
Finalité 1.1 Améliorer les conditions de vie des populations	Impacts 1.1 Atteinte des objectifs du millénaire	Bénéficiaires Populations nationales de Djibouti	Indicateurs impacts 1.1 La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	Progrès attendus à long terme 1.1 Progrès attendus : Le taux de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté passe de 45 à 40% entre 2010 et 2015	Enoncés d'hypothèses 1.1 Poursuite du Plan d'action de l'INDS 1.2 Manque de financement de l'INDS
Objectifs du project 2.1 Accroître le développement économique des régions.	Effets immédiats 2.1 Réduction des écarts entre Djibouti-ville et les régions 2.2 Accès amélioré aux services urbains amélioré. 2.3 un mécanisme de suivi-évaluation de la pauvreté en place.	Bénéficiaires Populations des régions Population de Djibouti Ministères, services publics, Conseils de régions	Indicateurs d'effets 2.1 Taux de chômage 2.2 Le taux d'accès aux services urbains. 2.3 Nombre d'enquêtes réalisées.	Progrès attendus à moyen terme 2.1 Le taux de chômage des actifs passé de 80 à 70 % dans les chefs-lieux des régions. 2.2 Une base de données actualisée sur les conditions de vie des ménages disponible en 2012 2.3 Une base de données actualisée sur l'impact du projet en 2014.	2.1 Hypothèses: efforts soutenus du gouvernement dans La lutte contre la pauvreté 2.2 Risque : manque de ressources. 2.3 Stratégie d'atténuation : accroître les capacités de mobilisation des ressources et de suivi de l'INDS.

Ressources et activités	Résultats attendus	Bénéficiaires	Indicateurs des extrants	Valeur ciblée de l'Indicateur
<p>3.1 Appui aux services chargés de l'analyse et du suivi de la pauvreté</p> <p>Biens 0.070 M UC Services 0.340M UC Divers 0.040 M UC</p> <p>TOTAL 0.450 M UC</p> <p>3.2 Mise en place d'infrastructures marchandes (0.300 M).</p> <p>Biens 0.030M UC Travaux 0.250 M UC Services 0.020 M UC Total 0.300 M UC Total</p> <p>3.3 Suivi-évaluation et mesure d'impact</p> <p>Travaux 0,260 M UC Biens 0,029 M UC Services 0.300 M UC Fonctionnement 0.211 M UC</p> <p>TOTAL PROJET : 0,800 M UC</p> <p>TOTAL PREPUD: 19.84 M UC</p> <p>AFD : 5.17 M UC FAD : 6.62 M UC BID : 5.10 M UC BM : 2.75 M UC</p>	<p>3.1 Le système de suivi-évaluation et outils d'analyse de la pauvreté en place au sein de la DISED.</p> <p>3.2 Le marché est construit et fonctionnel</p> <p>3.3 La mise en place d'un système de suivi-évaluation au sein du projet.</p>	<p>Le Département des statistiques Ministères de la santé, éducation, affaires sociales, solidarité nationale</p> <p>25 000 ménages vivant dans la région de Dikhil et des zones frontalières</p> <p>Personnel de l'agence d'exécution, partenaires d'exécution</p>	<p>3.1 Existence d'une base de données d'Indicateurs socio-économiques des conditions de vie.</p> <p>3.2 Nombre de marchés construits</p> <p>3.3 Système de suivi-évaluation opérationnel du projet.</p>	<p>3.1 20 adjoints de statistiques et 15 agents du projet maîtrisent les techniques d'analyse de la pauvreté en 2012 en plus du personnel formé dans le cadre du PREPUD</p> <p>3.2 Une base de données de base sur les conditions de vie des ménages disponible en 2012</p> <p>3.3 un marché de bétail construit en 2013 à Dikhil avec une capacité additionnelle de 10000 m²</p> <p>3.4 Rapports d'enquête sur l'impact de la microfinance en 2012 et sur les réalisations du projet en 2014 en plus de la base de données initial du projet</p>

RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UN PROJET DE DON A DJIBOUTI LE PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE URBAINE -DON SUPPLEMENTAIRE.

La direction soumet le présent rapport et recommandation concernant une proposition de don de 0,800 millions d'UC au Gouvernement de Djibouti pour un financement supplémentaire au projet d'appui au programme de réduction de la pauvreté urbaine à Djibouti.

I – Orientation stratégique et justification

1.1. Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays

1.1.1 Le Gouvernement de Djibouti a mis en place depuis 2007 l'Initiative de Développement Social (INDS). Le plan d'action 2008-2011 du Gouvernement qui en découle s'articule autour de quatre axes stratégiques à savoir: i) accélérer la croissance et préserver les grands équilibres macro-économiques, ii) promouvoir l'accès universel aux services de base, iii) lutter contre l'exclusion sociale, la vulnérabilité et les inégalités régionales et iv) promouvoir la bonne gouvernance. Cette initiative avait pour objectif de consolider les progrès réalisés depuis 2000, dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

1.1.2 Dans l'ensemble, la mise en œuvre de l'INDS montre que, malgré les nombreuses crises mondiales, le taux de croissance annuel du PIB sur la période 2007-2010, s'est maintenu autour de 5 % sous l'impulsion des investissements directs étrangers concentrés dans les secteurs de transport maritime, de la construction et du tourisme. Toutefois, ce contexte à priori favorable n'a pas eu d'effets escomptés sur la lutte contre la pauvreté et le chômage dans le pays. La proportion des populations ayant accès à un revenu décent (2 \$ par jour) n'a pas baissé au niveau de Djibouti-ville. Par contre, la situation s'est dégradée dans les régions car 80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et connaît l'insécurité alimentaire.

1.1.3 L'évaluation à mi-parcours de la situation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dans le pays, réalisée en juin 2010 avec l'appui du PNUD, confirme cette tendance. Le rapport reconnaît que des progrès sont observés dans le secteur social. Il précise qu'avec un effort soutenu, certains objectifs du millénaire pourront être bien atteints dans les domaines de l'éducation pour tous et la parité Filles / garçons (OMD2) l'égalité des sexes et l'autonomisation du Genre (OMD4) ainsi que dans l'accès à l'eau et à l'assainissement (OMD7). Par contre, le rapport met en exergue que le pays ne pourra pas atteindre certains objectifs du millénaire. (OMD 3, 5, 6, 7, 8) car les réalisations en direction de la réduction de l'extrême pauvreté (OMD1) sont insuffisantes et des actions supplémentaires sont nécessaires pour enrayer les phénomènes de paupérisation dans l'arrière-pays.

1.1.4 L'examen de la mise en œuvre de la Stratégie de la Banque dans le pays (2007-2010) réalisé en octobre 2010 confirme les performances décrites ci-dessus. Les résultats atteints par la stratégie pays axée sur les résultats (DSPAR) sont qualifiés de moyennement satisfaisants. Seul le premier pilier portant sur la promotion du développement local a été mis en œuvre et les avancées significatives sont notées dans le domaine de la microfinance. Le deuxième pilier portant sur la promotion de la bonne gouvernance n'a pas été mis en œuvre en raison du manque de ressources. A l'achèvement du DSPAR, les inégalités subsistent au niveau du pays et les défis majeurs restent : i) la réduction des poches de pauvreté et des inégalités dans le pays, ii) la lutte contre la

désertification et iii) la mobilisation des ressources nécessaires pour un développement plus équilibré. Parmi les contraintes majeures identifiées figurent entre autres: i) les faiblesses des capacités techniques et institutionnelles dans le suivi-évaluation de l'INDS ainsi que ii) l'accès limité des populations aux infrastructures économiques. Les recommandations portent donc sur la poursuite des actions visant à lutter contre la vulnérabilité et les inégalités régionales et à mettre en place un dispositif fiable pour aider le Gouvernement à mobiliser davantage de ressources, suivre et mesurer l'impact des actions de l'INDS. Le Don supplémentaire constitue donc une opportunité pour poursuivre les efforts du Gouvernement dans les domaines cités plus haut.

1.2. Justification de l'implication de la Banque

1.2.1 Malgré les efforts énormes initiés depuis une décennie dans la lutte contre la pauvreté, Djibouti reste marqué par des disparités énormes entre sa capitale, attractive par la diversité des activités centrées sur le port et les zones rurales soumises à l'hostilité du milieu naturel et la précarité des revenus tirés des activités agro-pastorales. C'est pour atténuer ce déséquilibre que le Fonds Africain de développement (FAD) est intervenu depuis une décennie dans les programmes de lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, il a approuvé le 24 octobre 2008, un don FAD de 5.8 millions d'UC pour financer le projet d'appui au programme de réduction de la pauvreté urbaine (PREPUD) voir document **ADF/BD/WP/2008/93**. Ce projet, entré en vigueur le 13 novembre 2008 fait partie d'un programme du même nom cofinancé par l'Agence Française de développement (AFD), la Banque Mondiale (BM) et la Banque Islamique de Développement et (BID). L'intervention du FAD a pour objectif de promouvoir et consolider le développement socio-économique dans les 5 chefs-lieux des régions. Il y a lieu de rappeler qu'en raison de la synergie des bailleurs sur le plan spatial, les 3 bailleurs interviennent dans la ville de Djibouti alors que l'intervention de la Banque se concentre dans les 5 chefs-lieux des régions du pays. La pertinence du programme et l'efficacité de l'Agence d'exécution sont reconnues par l'ensemble des bailleurs. Aussi pour appuyer les efforts du Gouvernement, les appuis additionnels ont été apportés depuis le démarrage du projet. La Banque Mondiale a accordé un don supplémentaire de 2.5 millions pour compléter l'aménagement du Quartier 7 et réaliser un plan d'aménagement de la ville de Djibouti en complément aux schémas des chefs-lieux financés par la Banque. Parallèlement, les ressources additionnelles estimées à 2 millions de dollars ont été mobilisées par le Gouvernement à travers le FIDA et le PNUD pour étendre les opérations des caisses d'épargne et de crédit dans les régions. La contribution du Gouvernement à ce programme est évaluée à près de 12 millions de dollars à travers le Fonds de Solidarité nationale.

1.2.2 Après plus d'une année de mise en œuvre, son exécution est satisfaisante. Bien que le taux de décaissement effectif n'excède pas 9% à fin octobre 2010, le taux d'engagement financier s'élève néanmoins à 40 % et l'exécution physique du projet est estimée à 45%. En termes de réalisation, le nombre de personnes ayant accès aux services financiers de proximité est passé de 2 500 à 10 000 adhérents entre 2008 et 2010. Les outils de gestion et le cadre comptable des caisses d'épargne et de crédit sont disponibles. Les travaux visant à améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques de base avancent normalement et 2 centres de développement seront achevés avant la fin de l'année. Le premier audit est dû pour l'exercice 2010 étant donné que les premiers décaissements ont eu lieu en fin 2009.

1.2.3 La situation de délabrement avancé des infrastructures au niveau des régions empêche les populations de développer des activités susceptibles de générer les revenus d'une manière pérenne et à grande échelle. Dans ce cadre, le programme initial n'avait ciblé qu'une partie des priorités limitées aux chefs-lieux des régions et laissé de côté certains besoins importants identifiés au niveau des régions. Le dispositif de suivi-évaluation et de mesure d'impact avait été limité

uniquement au projet et la taille des infrastructures marchandes avaient été réduite aux périmètres des chefs-lieux en, diminuant ainsi leur champ d'action. Le don permettra alors de prendre en charge les besoins non couverts et d'atténuer les effets conjugués des crises alimentaires, économique et des sécheresses répétitives qui ont accentué les disparités entre les régions et Djibouti-ville. En effet, deux raisons majeures justifient l'intervention de la Banque :

i) **La nécessité d'élargir l'accès et la qualité des infrastructures de base** Les crises alimentaires, financières et les sécheresses dans les pays limitrophes ont accru les déplacements de populations avec leur cheptel vers les zones du projet et les besoins en infrastructures de base se sont considérablement accentués. En effet, l'analyse des besoins minimum dans les régions était estimée en 2008 à 15 infrastructures marchandes diverses et le PREPUD n'a couvert que 50 % des besoins prioritaires des régions. La taille et le nombre des infrastructures marchandes identifiées lors du projet initial ne répondent plus aux normes exigées des investissements prioritaires, en raison de l'augmentation de la pauvreté dans l'arrière-pays. Les capacités d'accueil de ces infrastructures marchandes ne sont plus suffisantes pour servir efficacement les populations. A ce jour, le pays ne dispose que d'un marché de bétail à Djibouti-ville pour l'ensemble du pays. Aussi, le renforcement des infrastructures marchandes offrent les opportunités de générer des revenus pour les populations de Djibouti à travers les échanges transfrontaliers

ii) **L'urgence de doter le pays d'un profil de la pauvreté plus actualisé.** Les effets des crises énergétique, financière et alimentaire ont fait apparaître de nouvelles poches de pauvreté au niveau du pays qui nécessitent des actions immédiates pour circonscrire leur extension dans le pays. Néanmoins, les indicateurs –clés de la pauvreté ne sont pas à jour et le dispositif de suivi de l'INDS manque de ressources humaines qualifiées et en nombre suffisant. Aussi, la mise à la disposition du gouvernement des indicateurs plus fiables susceptibles de fournir une situation de référence plus complète et détaillée constitue une étape primordiale pour orienter des actions plus soutenues dans la protection sociale et dans la lutte contre les inégalités. La réactualisation du profil de la pauvreté permettra de mieux préciser les indicateurs-cibles à atteindre dans le cadre des objectifs du développement du millénaire et à faciliter la mesure d'impact des réalisations. Dans cette logique, renforcer les capacités en termes d'analyse justifie l'intervention afin de mieux combler les lacunes observées dans le fonctionnement du système actuel de suivi-évaluation en place au niveau de l'INDS. La situation actuelle est favorable en raison de la possibilité de faire une base de sondage fiable à partir des résultats du recensement de la population de 2009.

1.2.4 Les ressources du don supplémentaire permettront donc de consolider et d'étendre les activités prévues dans le cadre du PREPUD initial en permettant aux régions d'élargir leur base productive et de générer les emplois. Ces activités assurent la synergie avec l'objectif initial de création d'emplois dans les chefs-lieux (un total de 450 emplois additionnels seront ainsi créés, en plus de 3 500 emplois prévus à la fin du projet grâce aux activités de micro finance du PREPUD initial). Les actions retenues justifient donc l'intervention pour répondre aux résultats mitigés des actions en cours dans la réduction de la pauvreté extrême dans le pays et aux faiblesses identifiées dans le suivi et la mesure de leur impact sur les conditions de vie des populations.

1.2.5 L'avantage comparatif de la Banque dans le cadre de cet appui complémentaire repose sur trois éléments essentiels issus de la mise en œuvre des projets de réduction de la pauvreté. En premier lieu, l'expérience de la Banque acquise dans la mise en œuvre des interventions visant à réduire de lutte la pauvreté et à générer les emplois comme une réponse appropriée aux différentes crises. Cet avantage démontre que les actions similaires envisagées ont eu des effets positifs sur l'augmentation des revenus et les conditions de femmes. Deuxièmement, la nécessité de créer plus

de synergie avec d'autres projets de la Banque, notamment ceux portant sur l'appui à la sécurité alimentaire, l'aide d'urgence et la mobilisation des eaux de surface pour accroître leur efficacité sociale et économique. Troisièmement, la connaissance du milieu et l'existence d'un réseau de partenaires crédibles (ONG, Conseils régionaux, associations de producteurs) permettent d'accélérer l'exécution du projet.

1.3 Coordination de l'aide

Secteur ou sous-secteur*	Importance		
	PIB	Exportations	Main-d'œuvre
PAUVRETE URBAINE	[9 %]	-	3 500
Parties prenantes – Dépenses publiques annuelles (moyenne) **			
	Gouvernement	Bailleurs de fonds	
UC m	55 UC m	32 UC m	<i>AFD</i> 14%
%	66%	34%	<i>BM</i> 22%
			<i>BAD</i> 24%
			<i>UE</i> 16%
			<i>FADES</i> 25 %
			<i>AUTRES</i> 9%
Niveau de la coordination de l'aide			
Existence de groupes de travail thématiques			[Oui]
Existence d'un programme sectoriel global			[Oui]
Rôle de la BAD dans la coordination de l'aide***			[M]****
La structure des dépenses a peu évolué			

*le plus approprié ** Années [2000 à 2008] *** pour ce secteur ou sous-secteur

**** L : Chef de file; M : membre (non chef de file); Aucun : aucun rôle

Commentaires sur la coordination de l'aide

1.3.1 La coordination de l'aide au niveau du pays est assurée par le Ministère de l'Economie, des Finances chargé de la Privatisation. Au niveau du secteur, il est assuré par le Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale qui est chargé de la mise en œuvre de l'INDS. Les 4 principaux bailleurs du programme (AFD, BID, BAD, BM) ont initié depuis mai 2007 un groupe thématique de la réduction de la pauvreté urbaine. A titre de rappel, ce groupe avait déterminé les axes thématiques du programme et les zones d'interventions, défini les modalités de financement et d'exécution du programme ainsi que du dispositif organisationnel et de gestion du programme. Avec le démarrage du programme, les consultations et les échanges réguliers entre les différents membres du groupe se sont poursuivis et ont permis de : i) réaliser les missions conjointes de supervision et de revue ii) mobiliser des ressources additionnelles ; iii) faire réaliser les audits des comptes par la même firme. En tant que partenaire, le rôle de la Banque est prépondérant dans les domaines de renforcement des capacités des structures nationales chargées de la gestion urbaine. Parallèlement, un cadre de concertation existe avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds International du développement Agricole (FIDA) et le Fonds d'Équipement des

Nations Unies sur les thèmes de la Décentralisation et de la Microfinance où la Banque est pionnière dans le secteur.

1.3.2 En termes de réalisation des partenaires les travaux d'assainissement des quartiers 7 (BM) et de Balbala (AFD) viennent de démarrer. Les taux d'exécution sont respectivement de 20% pour la BM, 10 % pour l'AFD. Les taux de décaissement sont de 20 % pour la BM et de 15% pour l'AFD. Les engagements devraient atteindre 40% avant la fin de l'année.

II – Description du don supplémentaire

2.1 Composantes du projet

2.1.1 Le but du projet est d'améliorer les conditions de vie des populations de Djibouti. L'objectif spécifique de l'intervention de la Banque est d'accroître le développement socio-économique des 5 chefs-lieux des régions et d'en mesurer l'impact. Le don supplémentaire vise à couvrir spécifiquement les besoins additionnels du PREPUD et comprend les activités de : i) renforcement de capacités dans l'analyse et le suivi de la pauvreté ; ii) l'extension d'un marché de bétail d'envergure régional à Dikhil et iii) le suivi-évaluation.

2.1.2 Le don supplémentaire servira à financer les besoins additionnels identifiés au niveau de la composante 1. Le tableau 2.1 récapitule les composantes, le financement par composante et une brève description des activités financées par le don supplémentaire.

Tableau 2.1 : Composantes du projet

#	Nom de la composante	Coûts Don Initial	Coût Don Supplémentaire	Devise	Monnaie Locale	Description des composantes du don supplémentaire
1	Renforcement des capacités	3,97	0,46	0,09	0,37	<ul style="list-style-type: none"> - Appui sous formes d'expertises à la décentralisation et à la gestion urbaine, appui à la formation du personnel des caisses d'épargne et crédit et de la Banque Centrale - Appui à l'organisation des enquêtes budget-consommation et pauvreté et formation des adjoints statistiques
2	Accès aux infrastructures structurantes et équipement sociocommunautaires	2,57	0,28	0,06	0,22	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 5 centres de développement communautaires, 2 gares, 5 marchés, 1, 1 vitrine artisanale et extension d'un marché de bétail (don supplémentaire)
3.	Gestion du projet	1,22	0,06	0,02	0,04	<ul style="list-style-type: none"> - Indemnités de l'agence d'exécution et fonctionnement - Dispositif de suivi-évaluation mesure d'impact au sein du projet
	Total	7,76	0.800	0,17	0,63	

2.2. Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées

2.2.1 Le choix retenu dans le cadre du don supplémentaire reste similaire à celui du projet initial. Il s'est fixé sur les solutions susceptibles de réduire les inégalités, créer les emplois et renforcer les capacités nationales de façon durable. La conception technique aurait pu reposer sur les pratiques courantes de lutte contre la pauvreté et de formation des cadres. Il s'agit de mettre en place les programmes qui assurent les filets de protection sociale envers les plus démunis à travers l'allocation des ressources aux familles pauvres ou par le biais des opérations « nourriture contre travail. Dans le domaine de la formation, la solution évitée aurait été d'envoyer les étudiants en formation à l'étranger. Ces solutions n'ont pas été retenues en raison de leur coût élevé et de leur faible durabilité.

2.3. *Type de projet.* Il s'agit d'un projet d'investissement.

2.4. Coût du projet et dispositifs de financement.

2.4.1 Le coût total du don supplémentaire résumé dans le tableau 2.3 est de 0.800 millions. Il complète le PREPUD initial financé à hauteur de 5,82 millions d'UC.

Tableau 2.3. : Coûts du projet par composante du don initial (en millions de FDJ et millions d'UC)

COMPOSANTES	millions FDJ			millions UC			% C.T.	% Dev.
	Devises	M.L.	Total	Devises	M.L.	Total		
1. Renforcement des capacités	12,01	101,21	113,2	0,04	0,38	0,42	52,8%	11%
2. Accès aux infrastructures structurantes et équipements sociocommunautaires	29,79	40,70	70,5	0,11	0,15	0,26	32,8%	42%
3. Gestion du projet	-	13,29	13,3	0,00	0,05	0,05	6,2%	0%
Coût de base total	41,80	155	197	0,16	0,58	0,73	91,8%	21%
Aléas physiques	2	8	10	0,01	0,03	0,04	4,6%	21%
Hausse des prix	1	6	8	0,01	0,02	0,03	3,6%	19%
Total	45	169	215	0,17	0,63	0,800	100%	

2.4.2 La contribution du FAD dans le cadre du don supplémentaire représente un montant de 0.800 millions d'UC. Elle couvre la totalité des coûts en devises et 100% des coûts en monnaies locales. Cette option a été privilégiée conformément aux dispositions de la politique aux dépenses admissibles au financement du groupe de la Banque (**document ADB/BD/WP/2007/72/rev.2, daté du 2 mai 2008**) qui permet à la Banque de financer dans certaines conditions jusqu'à 100 % des dépenses. L'estimation des coûts a été établie au cours de la mission de préparation/évaluation en octobre 2010. Des provisions moyennes de 5% pour les aléas et imprévus physiques de 3 % pour la hausse des prix par an, ont été incorporées aux coûts du projet. Les tableaux de 2.4 à 2.5 ci-après résument la répartition du coût total du projet par composantes, par sources de financement et par catégories de dépenses.

Tableau 2.4 : Coûts du projet par catégorie de dépense du don supplémentaire (en millions de FDJ et en millions UC)

CATEGORIES DE DEPENSES	millions FDJ			millions UC			% C.T.	% Dev.
	Devises	M.L.	Total	Devises	M.L.	Total		
A. Travaux	29,79	34,30	64,09	0,11	0,13	0,24	29,9%	46%
B. Biens	0,00	8,09	8,09	0,00	0,03	0,03	3,8%	0%
C. Services	8,30	63,14	71,44	0,03	0,24	0,27	33,3%	12%
D. Fonctionnement	3,71	49,67	53,38	0,01	0,19	0,20	24,9%	7%
Coût de base total	41,80	155,20	197,00	0,16	0,58	0,73	91,8%	21%
Aléas physiques	2,09	7,76	9,85	0,01	0,03	0,04	4,6%	21%
Hausse des prix	1,48	6,28	7,77	0,01	0,02	0,03	3,6%	19%
Total	45,37	169,24	214,62	0,17	0,63	0,800	1,00	21%

Tableau 2.5 : Calendrier des dépenses par composante du don initial (en millions d'UC)

COMPOSANTES	2009	2010	2011	2012	2013	Total
1. Renforcement des capacités	1,53	0,81	0,62	0,57	0,44	3,97
2. Accès aux infrastructures structurantes et équipements sociocommunautaires	0,80	0,98	0,51	0,15	0,14	2,57
3. Gestion du projet	0,30	0,46	0,25	0,13	0,08	1,22
Total	2,63	2,24	1,38	0,85	0,66	7,76

Tableau 2.6. : Calendrier des dépenses par composantes du don supplémentaire (en millions d'UC)

COMPOSANTES	2011	2012	2013	Total
1. Renforcement des capacités	0,40	0,03	0,03	0,46
2. Accès aux infrastructures structurantes et équipements sociocommunautaires	0,28	0,00	0,00	0,28
3. Gestion du projet	0,00	0,00	0,06	0,06
Total	0,68	0,03	0,09	0,80

2.4.3 Le calendrier des dépenses par composante est indiqué dans le tableau 2.6 ci-dessus. Les montants élevés au cours des premières années s'expliquent par la réalisation de l'enquête nationale budget - consommation et pauvreté et la réalisation des travaux du marché de bétail de Dikhil dont les études techniques sont en voie d'achèvement.

2.5. Zone et bénéficiaires visés par le projet

2.5.1 Initialement la zone couverte comprend les 5 chefs-lieux des régions avec une population estimée à 120 000 habitants et près de 100 000 personnes de la ville de Djibouti. Le don supplémentaire, à travers le marché de bétail, élargit la zone géographique et les bénéficiaires au-delà des frontières. La population directement touchée par le don supplémentaire concerne la population de la région de Dikhil (88 000 personnes) ainsi que celles des éleveurs nomades transhumant dans les régions frontalières du Somaliland (Borama) et d'Ethiopie (Districts d'Ayeror, Dhadin, Bakere, Sankal), soit une population de près 65 000 personnes dont 54 % sont des femmes. Il s'agit principalement des ménages pauvres ayant le cheptel comme source de revenus et vivant dans une insécurité alimentaire chronique.

2.5.2 Les autres groupes concernés sont : i) les transporteurs de bétail et les convoyeurs (580 personnes), ii) les intermédiaires courtiers (185), iii) les agriculteurs producteurs de fourrage (25 personnes), iv) les bouchers (15 personnes), v) les vendeurs de viande dont 40 % de femmes (25

personnes), soit au total près de 1000 ménages vivant des activités de la filière-viande au niveau de la ville de Dikhil. Ces différents groupes sont organisés en associations. Les activités de renforcement des capacités s'adressent particulièrement à la direction des Statistiques et de la Démographie (DISED), (60 personnes), l'Université de Djibouti (15 personnes), les départements techniques de ministères sectoriels chargés de produire les données statistiques désagrégés par sexe (45 personnes) ainsi que le personnel de l'ADDs. (5 personnes). Au total, les populations bénéficiaires sont les femmes et les hommes de Djibouti dont les indicateurs sur les conditions de vie des ménages seront connus. (819 000 habitants).

2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet.

2.6.1 Une approche identique à la préparation du PREPUD a été employée dans la préparation du don supplémentaire. Les différentes missions ont été réalisées en concertation avec les autorités centrales en particulier la Direction de la Statistique, les conseils régionaux et les associations de la société civile. Sur la base d'une liste d'infrastructures marchandes et socio-économiques arrêtée après consultation avec les parties prenantes en 2008, un marché de bétail a été retenu en fonction des critères liés à : i) la création des emplois pour les groupes défavorisés, ii) la redynamisation des échanges entre les régions et iii) l'accroissement de l'assiette financière des conseils régionaux. Les parties prenantes de la filière commerce du bétail ont été consultées.

2.6.2 Les missions de la Banque dans le pays ont été mises à profit pour organiser des réunions avec les représentants des principaux acteurs. Les discussions ont permis de valider le choix du site, la structure du marché, fixer les rôles et proposer des solutions alternatives. Les risques potentiels et la stratégie de mise en œuvre ont été discutés et arrêtés de commun accord avec les membres des associations de transporteurs, de bouchers et de vendeurs de viande, les responsables administratifs et le secteur privé. Les indicateurs de performance ont été discutés à travers les ateliers où toutes les parties prenantes ont participé. La prise de décision concertée est encouragée tout au long de l'exécution du projet. Le choix des enquêtes a été opéré sur base des priorités du plan stratégique de la statistique approuvée en 2009. L'organisation, le montage et les résultats attendus ont été validés au cours des rencontres organisées sous la houlette de la DISED et comprenant les producteurs et les utilisateurs potentiels. (Voir annexe B.3).

2.7. Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet

2.7.1 Les mêmes considérations et leçons tirées de l'exécution des projets FAD ont été prises en compte. Les enseignements tirés de l'exécution en cours du PREPUD, confirmés par les autres partenaires (AFD, BM) sont : i) les retards dans le processus des acquisitions, ii) la faiblesse du dispositif de suivi-évaluation ainsi que iii) la faible implication des partenaires dans le suivi et dans la mise en œuvre du projet. Le projet en cours intègre ces éléments par : i) la mise en place au sein de la Cellule chargée de la passation de marché d'une assistance technique chargée de renforcer les capacités d'interventions dans les processus d'acquisitions, ii) le lancement des actions d'information et de sensibilisation sur les rôles et les responsabilités des différents acteurs pour accroître leur participation plus active des partenaires dans la mise en œuvre du projet. Dans le cadre du PREPUD, afin de réduire les délais dans les processus d'acquisitions, des actions préalables ont été prises notamment : i) l'élaboration en avance des termes de référence ainsi que des dossiers techniques (méthodologies, questionnaires) des trois enquêtes prévues par la Direction des Statistiques et des Etudes Démographiques (DISED) pour éviter les retards dans la préparation

des enquêtes. Pour améliorer le dispositif de suivi qui reste le maillon faible de l'INDS, une attention particulière est accordée dans le cadre du présent projet à la formation des agents et cadres des départements sectoriels, de la DISED et de l'ADDS en vue de renforcer leurs capacités techniques dans l'organisation des enquêtes et l'analyse de la pauvreté.

2.8. Principaux indicateurs de performance

2.8.1 Les principaux résultats seront mesurés grâce à un dispositif de suivi évaluation mis en place au niveau du projet tels que présentés dans le cadre logique du projet. Les principaux indicateurs sont liés à la baisse des taux de pauvreté et de chômage dans la zone du projet.

2.8.2 Les résultats obtenus seront diffusés et partagés avec les populations bénéficiaires (hommes et femmes) et les décideurs politiques afin d'évaluer l'efficacité du projet pendant sa mise en œuvre et après son achèvement. Les indicateurs désagrégés par sexe seront publiés dans les rapports d'activités trimestriels, annuels ainsi que dans les bulletins d'information édités par le projet.

III – Faisabilité du projet

3.1. Performance économique et financière

3.1.1 Le taux de rentabilité économique global et la valeur actualisée nette (VAN) calculés dans le cadre du PREPUD initial reste valable dans le cadre du projet actuel.

3.2. Impact environnemental et social

Environnement

3.2.1 Le présent projet est classé dans la catégorie environnementale III car les activités additionnelles financées par le don supplémentaire n'ont pas d'impact négatif sur l'environnement. Les travaux réalisés ont un impact négatif limité sur l'environnement. Par contre, les réalisations vont réduire les nuisances causées par les mauvaises conditions de travail, susceptibles de générer les maladies d'origine respiratoire et hydrique consécutives à la pollution, à la mauvaise qualité de l'hygiène observée dans le marché à bétail actuel non couvert. Le bétail, les marchands et les usagers des infrastructures dont 65 % sont constituées des femmes subiront une moindre exposition au soleil. Le nouveau cadre créé facilitera le commerce régional du bétail en réduisant les divagations du cheptel et la propagation des épizooties grâce à la surveillance vétérinaire plus accrue dans la zone. Les jeunes filles et les femmes chefs de ménages vont essentiellement bénéficier des retombées de ces actions du fait qu'elles sont les plus grandes utilisatrices de l'annexe aménagée de l'infrastructure.

Changement climatique

3.2.2 Les activités du don supplémentaire complètent les effets générés par les activités du projet initial sur l'atténuation des conséquences de l'exode des populations nomades vers les villes en apportant une réponse spécifique au sous - équipement en termes de marchés et l'adaptation à leur mode de vie. La création d'un marché de bétail d'envergure régionale augmentera les capacités nationales d'exportation du bétail dans les pays du Golfe Persique, réduisant ainsi la pression du cheptel sur le couvert végétal. Les technologies utilisées dans les périmètres agro-pastorales

encouragent l'utilisation du compostage, l'ensilage réduisant ainsi la dégradation du couvert végétal. De même, les données sur les conditions de ménage fourniront des indications précises sur les sources d'énergie utilisées par la population et de ce fait orientera les actions en terme de production des énergies alternatives et de réduction de la consommation.

Genre

3.2.3 Le don supplémentaire aura un impact favorable certain sur le genre. Des progrès certains ont été réalisés dans le domaine de la scolarisation, l'accès aux soins ainsi que la participation à la prise de décision. Malgré tout cela, des nombreuses contraintes subsistent notamment l'accès aux opportunités économiques, le poids des traditions et la pratique des Mutilations Génitales Féminines. (MGF) qui touche près de 95 % de femmes âgées de plus de 15 ans. Les résultats actuels montrent la parité fille/garçon au niveau de l'enseignement de base est de 0.98. Près de 60 % des bénéficiaires des activités réalisées dans le domaine de la microfinance sont des femmes. Le taux de chômage avoisine près de 60 % des actifs et reste très élevé parmi les jeunes. Les ménages dont le chef est une femme ont un taux de chômage de 68,6 %. La réalisation de l'enquête sur les conditions de vie de ménages et le dispositif de suivi-évaluation et de mesure d'impact mis en place au sein du projet, permettront, de disposer des données désagrégées par sexe et d'obtenir des informations plus actualisées en matière de pauvreté féminine et sur les conditions des femmes à Djibouti. Ainsi le Gouvernement disposera d'un diagnostic de la situation de la femme et de la jeune fille dans le pays et engagera des stratégies plus adaptées afin de diminuer les disparités entre les hommes et les femmes, favoriser l'autonomisation et continuer à rendre visible les situations comme la violence fondée sur le genre, l'analphabétisme et l'accès aux prises de décision. Dans le même cadre, grâce aux informations fournies, le Gouvernement sera en mesure d'élaborer des programmes visant à assurer la participation plus accrue des hommes aux activités génératrices de revenu, réduisant ainsi le chômage masculin des jeunes, favorisant ainsi l'équité dans un secteur essentiellement dominé par les femmes. Enfin, grâce aux conditions de travail qui seront améliorées dans le marché à bétail, près de 120 femmes qui travaillent dans les services connexes au marché (restaurants, gargotières, ventes de fourrages, Boutiques et vente de boissons) pourront disposer d'un cadre plus attrayant et sécurisé. Elles pourront accroître leur productivité, diversifier leurs activités, augmenter leurs revenus et autonomie.

Social

3.2.4 L'impact social du don supplémentaire se fera essentiellement à travers le suivi et la connaissance du phénomène de la pauvreté. Grâce aux données socio-économiques générées par l'enquête et l'analyse du phénomène de la pauvreté, le Gouvernement pourra faire un meilleur suivi de la mise en œuvre de l'Initiative de développement Social et de l'atteinte des objectifs du millénaire. De multiples avantages sociaux seront générés par le PREPUD en terme de création d'emplois, d'émergence des micro-entreprises individuelles et d'augmentation de revenus dans les familles notamment pour les jeunes. Etant donné la situation de précarité et de vulnérabilité grandissante liée à la pauvreté et au chômage, leur insertion économique et sociale est fondamentale pour prévenir toutes les formes de délinquance. Grâce aux activités développées autour du marché, près de 250 emplois permanents et 750 emplois non permanents devraient être créés dans les secteurs du transport, du commerce de fourrage, de la restauration, du nettoyage et du gardiennage. Les travaux de construction du marché offriront près de 350 emplois non permanents. La construction du marché de bétail à Dikhil accroîtra le trafic et la rotation des véhicules, augmentera le volume de têtes de bétail transporté qui passera de 500 000 à 700 000 à partir de 2012. Ce commerce facilitera la circulation des biens et services entre les régions, réduisant ainsi les inégalités entre l'arrière-pays et Djibouti-ville. Le caractère régional du marché

de bétail offre une étape importante pour stabiliser la population de la sous-région et réduire l'exode rural vers Djibouti-ville.

Réinstallation forcée.

3.2.5 Le projet n'entraîne pas de déplacements de population.

IV –Exécution

4.1 Dispositions en matière d'exécution

4.1.1 Organe d'exécution.

Le don supplémentaire sera exécuté à travers le même dispositif institutionnel que le PREPUD. L'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée. Depuis le démarrage du PREPUD en 2008, ses capacités d'intervention ont été renforcées dans les domaines de la passation des marchés, la coordination des activités et le suivi-évaluation. Ses prestations sont satisfaisantes. Elle sera particulièrement chargée de i) assurer la coordination de l'ensemble des activités du projet; (ii) gérer le processus d'acquisitions des biens, services et travaux, iii) assurer la gestion administrative et financière de toutes les composantes du projet; (iv) superviser les études et l'exécution des travaux, la livraison et l'installation des équipements; (v) superviser les différents programmes de formation; (v) établir les demandes de paiements des prestataires de services ; (vi) préparer les réunions du Conseil d'Administration et assurer l'exécution de ses décisions; (vii) assurer l'exécution des audits financiers annuels; (viii) assurer la réalisation des audits techniques des prestations des partenaires d'exécution; (ix) élaborer et transmettre à la BAD les rapports d'activités trimestriels. Les manuels de procédures et les outils de gestion sont en place.

Les partenaires d'exécution sont appelés à : i) collaborer à la mise en œuvre des différentes activités et ii) trouver des solutions aux problèmes qui se posent sur le terrain selon leurs domaines de compétences.

- La Direction de la statistique et des études démographiques (DISED) devra : i) élaborer les termes de référence des trois enquêtes, ii) valider et approuver la méthodologie, ii) réaliser les travaux de collecte, de traitement, d'analyse des données et publier et diffuser les résultats, iv) Veiller au respect de la convention entre les parties prenantes de la formation des adjoints techniques de statistiques et la formation continue ;
- Comme principale structure de formation supérieure locale, l'Université de Djibouti (UD), sera étroitement associée à la formation des adjoints statistiques en partenariat avec l'ENSEA afin de bénéficier d'une expertise et pérenniser les formations dans le domaine. Dans ce cadre l'UD sera chargé de : i) valider le paquet pédagogique de l'ENSEA, ii) organiser les cours et les examens, iii) gérer la logistique de la formation et valider les diplômes de fin de cycle en collaboration avec l'ENSEA.

- L'Ecole Nationale des Statistiques et d'Economie Appliquée est appelée à : i) participer au processus de recrutement des étudiants bénéficiaires de la formation, iii) organiser le concours d'entrée, dispenser les enseignements et les examens, iii) Co - valider les diplômes de ces étudiants.
- Les Conseils régionaux, les associations à la base, les groupements professionnels à travers un comité de suivi, seront chargés de : i) veiller au bon déroulement des travaux et ii) faire un contrat d'affermage avec une firme privée pour la gestion du marché.

4.1.2 Dispositions en matière de passations de marchés.

Toute acquisition de biens, travaux et services financée par la Banque se fera conformément aux Règles et procédures de la Banque pour l'acquisition des biens et travaux (Edition mai 2008) ou, selon les cas, aux règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants (Edition mai 2008), à l'aide des dossiers d'appel d'offres types de la Banque. La section *Dispositions de passation des marchés* est décrite en détail à l'Annexe B5

Le plan de passation de marché en cours de préparation, sera fourni par l'Emprunteur avant les négociations du protocole de don.

L'ADDS sera responsable de la passation des marchés et autres tel que décrit dans l'annexe technique B5.

4.1.3 Dispositions en matière de gestion financière et d'audit

L'agence d'exécution du PREPUD sera responsable de la gestion administrative, financière et comptable du don supplémentaire. Son dispositif organisationnel, les procédures et les outils de gestion existent et sont utilisés par les quatre bailleurs du PREPUD. La Banque s'assurera, lors de la revue à mi-parcours du PREPUD prévue en 2011, que le système de gestion financière en place permet une exécution financière adéquate du projet. Elle évaluera le dispositif en place à savoir: (i) un manuel des procédures administratives, financières et comptables dédié au projet, (ii) une comptabilité permettant de disposer à tout moment des livres comptables et états financiers exigés par la Banque et, (iii) une séparation nette des tâches.

Le Donataire ouvrira un compte spécial au nom du don supplémentaire dans une banque commerciale acceptable pour la Banque. Ce compte sera destiné à recevoir les ressources du don. La soumission de la preuve de l'ouverture du compte sera une condition préalable au premier décaissement du don FAD. Les détails portant sur les modalités de paiement et de reconstitution de fonds de roulement sont précisés dans l'annexe B3.

Les comptes du projet seront audités annuellement par un cabinet d'audit conformément aux termes de référence de la Banque et les rapports seront transmis à la Banque dans le délai maximal de six mois à compter de la date de clôture de l'exercice comptable.

En plus, l'ADDS rendra compte trimestriellement des activités et des dépenses du don supplémentaire, au moyen de rapports d'activités et d'avancement des travaux et de rapports financiers.

4.2. *Suivi*

4.2.1 Les mêmes dispositions prévues dans le cadre du PREPUD s'appliqueront pour le don supplémentaire. Les missions de supervision seront régulièrement organisées sur une base semestrielle et la revue à mi-parcours est prévue en 2012. Les rapports d'activités trimestriels seront adressés régulièrement à la Banque. En outre, l'ADDS dispose d'une direction de suivi-évaluation chargé d'assurer le suivi des activités et de mesurer l'impact de ses réalisations grâce au dispositif en place que le don renforce.

A niveau national, grâce aux résultats de l'enquête sur les conditions de vie des ménages et les données du recensement de 2009, la DISED disposera d'une base de référence fiable de l'INDS pour suivre les progrès réalisés dans le cadre de l'atteinte des ODM. Cette base de données servira également de référence nationale aux départements techniques pour établir les objectifs sectoriels réalistes à atteindre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Cette base de données sera régulièrement actualisée par des enquêtes annuelles spécifiques tandis que le profil de la pauvreté sera actualisé tous les 5 ans, conformément au plan stratégique national de la statistique, récemment approuvé par le Gouvernement.

Date	Etapes	Activités de suivi
Janvier 2011	Lancement	Mis en place du dispositif institutionnel et organisationnel
Septembre 2011	Supervision	Etat d'exécution physique et financier
Mars 2012	Supervision	Niveau des acquisitions et cohérence du cadre opérationnel
Septembre 2012	Revue à mi-parcours	Evaluation des performances et des contraintes institutionnelles / réorientation et point sur les acquisitions
mars 2013	Supervision	Evaluation des performances et point sur les acquisitions
Septembre 2013	RAP	Evaluation des performances par rapport aux objectifs

4.3. *Gouvernance*

4.3.1 Djibouti bénéficie, depuis une décennie d'une stabilité politique qui a favorisé l'attrait d'investissements directs étrangers et qui a permis d'asseoir un processus démocratique apaisé. Les dernières élections législatives tenues en 9 février 2008 ont été boycottées par l'opposition. En avril 2010, l'Assemblée Nationale a approuvé un amendement à la constitution permettant au président actuel de se présenter pour un troisième mandat aux élections présidentielles de mars 2011. En matière de gouvernance financière, des réformes ont été engagées dans les domaines de la gestion des finances publiques (GFP), de la modernisation de l'administration, de l'amélioration du cadre des affaires et de la décentralisation. Djibouti s'est également engagée dans la restructuration et la modernisation du système de protection sociale avec la fusion, en une seule entité, des caisses de sécurité sociale et de retraite.

4.3.2 Au niveau du PREPUD, un cadre organisationnel et un système intégrant à la fois les acquisitions et la gestion financière a été mis en place au sein de l'ADDS pour faciliter la transparence et le suivi des activités. Une cellule renforcée chargée de toutes les acquisitions du projet a été installée dès la création du projet et publie un plan d'acquisition annuel. La comptabilité du projet est tenue par le chef comptable de l'ADDS selon un plan comptable de type privé. Toutes les opérations financées par le FAD font l'objet d'une comptabilité séparée et sont audités annuellement par un cabinet externe.

4.4. *Soutenabilité*

4.4.1 L'analyse de la viabilité qui a été faite pour le PREPUD est valable pour le don supplémentaire. La pérennité de l'impact du projet réside dans la combinaison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, les différentes formations organisées à l'attention des cadres et agents

nationaux de la DISED et de l'ADDS en techniques statistiques permettront de disposer d'un vivier de cadres compétents dans les domaines de l'organisation des enquêtes, l'analyse des données et l'établissement des profils de la pauvreté. De même, la participation des cadres issus des départements aux différentes enquêtes prévues et à l'analyse des résultats contribue à un transfert du savoir-faire au sein des structures chargées d'alimenter le dispositif de suivi-évaluation de l'INDS. Ce travail renforcera les capacités des principaux producteurs des données devant alimenter le dispositif de suivi-évaluation. Parallèlement, le Gouvernement s'est engagé à financer sur son budget et sur une base régulière (5 ans), les actions visant à mettre à jour la base de données financée par le don supplémentaire. Le coût annuel de ces opérations ne dépasse pas un montant de 30 000 UC facilement mobilisable sur le budget. Ces effets apporteront une garantie supplémentaire de pérennisation des réalisations, tout en permettant une poursuite de la dynamique enclenchée au-delà du terme du projet.

4.4.2 La prise en compte des charges récurrentes et des frais de fonctionnement du marché sera réalisée à travers les redevances du marché qui sera géré par une entreprise privée sous forme d'une concession avec un contrat d'affermage. Outre ces recettes, le paiement des services offerts (vaccination, frais de transit des animaux, frais de locations des kiosques et stands, vente du fourrage) serviront à l'entretien et à la maintenance du marché. Ce schéma renforce l'appropriation des ouvrages par les bénéficiaires et constitue un gage de durabilité. Par ailleurs, la faiblesse des coûts récurrents impliqués (15 000 UC) par le projet et les transferts de près de 300 000 UC provenant du budget national permettra aussi d'assurer la pérennité des acquis du projet.

4.4.2 Enfin, la mise en place d'un système de suivi-évaluation au sein du projet offre le double avantage d'impliquer les parties prenantes au suivi de la mise en œuvre des activités, renforçant ainsi les compétences des parties prenantes au niveau local en matière de planification et de prise de décisions participatives, compétences qui serviront au-delà de la période initiale d'exécution du projet.

4.5. *Gestion des risques*

Le rapport d'évaluation du PREPUD avait identifié 3 risques : i) manque de ressources de l'INDS, ii) manque de ressources dans le processus de la décentralisation, iii) les capacités limitées de l'ADDS. Les risques i) et iii) ont été atténués par les mesures mises en place pour mobiliser les ressources additionnelles grâce au Fonds de Solidarité Nationale (**5 millions de dollars EU** chaque année) et les dons supplémentaires de la BM, de la BAD et des dons provenant du secteur privé (**4 millions de dollars EU**). L'organisation d'une table ronde de bailleurs de fonds en janvier 2011 permettra de mobiliser encore plus de ressources. Pour renforcer les capacités de l'ADDS, une assistance technique bien ciblée a été fournie dans les domaines de la passation de marchés, la coordination des activités et un système intégré de gestion informatisé a été mis en place. Seul le risque ii) reste valable en raison d'un cadre institutionnel et légal inadapté. Pour y remédier, le Gouvernement est en train de revoir le cadre légal et réglementaire de la décentralisation. Aucun risque additionnel n'a été identifié pour le don additionnel.

4.6. *Développement des connaissances*

4.6.1 En plus des actions de développement des connaissances identifiées dans le PREPUD initial, le don supplémentaire contribuera à l'acquisition et à la maîtrise des techniques de sondage, de calcul des indicateurs du phénomène de la pauvreté, des méthodes de ciblage des groupes vulnérables, des outils de suivi-évaluation et de mesure d'impact des politiques de lutte contre la pauvreté.

4.6.2 Ces connaissances seront transmises grâce aux prestations de services de consultants, aux formations spécifiques (analyse et suivi de la pauvreté.) La diffusion de ces connaissances se fera à travers les modules de formation ainsi que les activités de suivi-évaluation réalisées par l'équipe de l'ADDS.

V – Cadre Juridique

5.1. Instrument légal

5.1.1 Le cadre légal du PREPUD sera un accord de don (« l'Accord ») entre la République de Djibouti et la Banque. L'Accord qui sera signé à la satisfaction des deux parties sur la forme et le fond, comprendra les termes et conditions d'usage.

5.2. Conditions associées à l'intervention de la Banque

L'Accord entrera en vigueur à la date de sa signature par les autorités compétentes Djiboutiennes et par le Fonds.

5.3 Conditions breakables au premier décaissement

Outre l'entrée en vigueur de l'Accord, le décaissement du Don sera subordonné à la réalisation des conditions suivantes, à l'entière satisfaction du Fonds :

- a) Fournir au Fonds la preuve de l'ouverture d'un compte spécial, dans une banque jugée acceptable par le Fonds, qui sera destiné à recevoir les ressources du don.
- b) Fournir au Fonds la preuve de la signature de trois (3) conventions entre l'ADDS et la DISED : une portant sur la réalisation de l'enquête EDAM-BC en 2011, une deuxième relative à l'analyse de l'impact de la microfinance sur les conditions de vie des ménages (2012) et iii) une troisième portant sur l'enquête finale sur l'impact des réalisations du projet (2013).

5.4 Conformité avec les politiques de la Banque

5.4.1 Cette proposition de don supplémentaire est conforme à toutes les politiques applicables y compris la politique de la Banque en matière de financement supplémentaire et la stratégie d'intervention de la Banque à Djibouti définie dans le DSPAR 2007-2010 notamment les piliers I) et II).

VI –Recommandation

La direction recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition de don d'un montant supplémentaire de 0.800 millions d'UC au Gouvernement de Djibouti pour l'objet et selon les conditions énoncées dans le présent rapport.

Djibouti

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

Djibouti - Indicateurs de développement (source: BAD, mars 2009)				
Indicateurs sociaux	Djibouti		Afrique	Pays en développement
	1990	2008 *		
Superficie (000 Km ²)	23		30 323	80 976
Population totale (millions)	0.6	0.8	986	5 523
Croissance annuelle de la population (%)	5.0	1.7	2.3	1.4
Espérance de vie à la naissance -Total (années)	51	55	55	66
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	114.8	83.2	83.9	53.1
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	15.0	16.3	39.6	78.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	...	60.6	51.2	59.0
Taux de vaccination contre rougeole (% d'enfants de 12-23 mois)	85.0	74.0	83.1	81.0
Taux de scolarisation au primaire (% brut)	38.1	44.1	99.6	106.0
Ratio Filles/Garçons au primaire (%)	71	81	92	100.0
Taux d'analphabétisme (% de la population >15 ans)	33.2	26.6
Accès à l'eau salubre (% de la population)	76.0	92.0	64.3	84.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	...	67.0	37.6	53.0
Valeur de l'IDH (Rang sur 179 pays)	...	151
Indice de pauvreté humaine (IPH-1) (% de la Population)	...	26.5	38.7	...
Indicateurs macroéconomiques	2000	2007	2008	2009**
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courant)	770	1 090
PIB (Million de dollars courant)	556	842	1 023	1 154
Croissance du PIB réel (% annuel)	0.5	5.3	5.9	6.5
Croissance du PIB réel par habitant (% annuel)	-2.3	3.5	4.1	4.7
Investissement intérieur brut (% du PIB)	8.8	53.8	58.9	55.4
Inflation (% annuel)	2.4	5.0	11.9	7.6
Solde budgétaire (% du PIB)	-1.8	-2.6	-2.4	-1.9
Commerce, Dette extérieure & Flux financiers	2000	2007	2008	2009**
Variation en volume des exportations (%)	13.8	-2.7	14.0	7.4
Variation en volume des importations (%)	5.0	26.6	9.1	12.5
Variation des termes de l'échange	-0.4	37.9	-11.0	9.6
Balance commerciale (Million de dollars E.U.)	- 175	- 451	- 577	- 539
Balance commerciale (% du PIB)	-31.5	-53.5	-56.4	-46.7
Solde des comptes courants (Millions de dollars E.U.)	- 50	- 204	- 318	- 239
Solde des comptes courants (% du PIB)	-9.0	-24.2	-31.1	-20.7
Service de la dette (% des exportations)	7.6	6.7	6.7	6.6
Dette extérieure totale (% du PIB)	52.0	59.8	52.6	53.1
Flux financiers nets totaux (Million de dollars E.U.)	91	133
Aide publique au développement nette (Mn de dollars E.U.)	71	112
Investissements nets directs (Million de dollars E.U.)	3	195
Réserves internationales (mois d'import. De bien & serv.)	2.9	2.0	2.1	...
Développement du secteur privé et infrastructures	2000	2006	2007	2008
Temps requis pour démarrer une affaire (jours)	...	37	37	37
Indice de protection des investisseurs (0-10)	...	2.3	2	2
Lignes téléphoniques fixes (pour 1000 hab.)	13	13	13	...
Abonnés aux téléphones mobiles (pour 1000 hab.)	0	54	53	...
Utilisateurs internet (000)	1.4	11.0	11.0	...

Appendice II. Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays

Secteur	Type	Classement	Montant approuvé	Date d'approbation
<u>AGRICULTURE</u>			<u>3,68</u>	
Aide d'urgence aux victimes de la sécheresse	D	S	0,4	
Aide à la crise alimentaire en Afrique	D	S	3,24	16-oct-08
<u>TRANSPORT</u>			<u>6,7</u>	
Terminal vraquier de Djibouti	P	S	6,7	03-déc-03
<u>ASSANISSEMENT</u>			<u>6,0</u>	
Assainissement de Djibouti	D	S	6,0	26-Nov 07
<u>ENERGY</u>			<u>17,6</u>	
Projet d'Interconnexion électrique Djibouto-éthiopienne	P	S	17,6	13-déc-04
<u>SECTEUR SOCIAL</u>			<u>14,82</u>	
Renforcement services santé de base I		NS	4,0	
	P		3,0	17-juil-02
	D		1,0	17-juil-02
Education III		NS	5,0	
	P		4,6	17-juil-04
	D		0,4	14-juil-04
Projet d'appui au programme de réduction de la pauvreté urbaine	D	S	5.82	17 oct. 08
<u>MULTI-SECTEUR</u>			<u>88,20</u>	
Projets multinationaux	P		33,32	
Garantie			0,0	
Secteur privé	P		54,88	
<u>TOTAL</u>			<u>131</u>	
<u>P</u>			<u>114,50</u>	
<u>D</u>			<u>16,50</u>	

P=projet, D= Don, N=Non satisfaisant, S=satisfaisant

Appendice III. Principaux projets connexes financés par la Banque et d'autres partenaires au développement du pays

BAILLEURS DE FONDS	TITRE DU PROJET	DOMAINES D'INTERVENTIONS
Agence Française de Développement	Projet de développement urbain intégré des quartiers 12,14 et 15 de Balbala à Djibouti-ville. (2009-2013)	Voirie, Assainissement, équipement collectifs (marchés, gares, centre de santé), développement communautaire, adduction d'eau.
Banque Islamique de Développement	Projet de réduction de la pauvreté urbaine de Djibouti- Quartier 5 (209-2013)	Infrastructures et équipement (latrines, extension réseau eau, électricité, centres de santé, écoles, équipements collectifs).
Banque Mondiale	Projet de réduction de la pauvreté urbaine - Quartier 7- (2008-2013)	Voiries urbaines, développement communautaire, extension réseau d'électricité, latrines publiques infrastructures de base
Banque Africaine de développement	Assainissement de la ville de Djibouti – (2007-2012)	Assainissement
	Interconnexion Ethiopie-Djibouti (2005-2010)	Approvisionnement en électricité, appui institutionnel à l'Entreprise EDD
	Projet Réduction de la pauvreté urbaine	Microfinance, Accès aux services de base (infrastructures marchande, développement communautaire)
Union européenne	Aménagement des rocadees urbaines (2005-2010)	Voirie, assainissement et infrastructures de base
Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES)	Mille logements (Phases I et 2) - (2004-2012)	Logement sociaux, assainissement, accès aux infrastructures de base
	Infrastructures sociales	Meilleur accès à l'éducation et à la santé
Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (FAD)	Extension centrale Boulaos	Approvisionnement en électricité

Appendice IV. Carte de la zone du projet



Cette carte est destinée exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres, aucun jugement, concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ces frontières.

DJIBOUTI: REQUETE POUR UN DON ADDITIONNEL DE 0,800 MILLIONS DUNITÉ DE COMPTE (UC) POUR LE FINANCEMENT D'UN PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE URBAINE

RESULTAT DES NEGOTIATIONS

Le don supplémentaire FAD d'une valeur de 0,800 millions UC a été négocié le 24 novembre 2010 avec une délégation du Gouvernement de la République de Djibouti. Les négociations ont été menées avec succès. Les termes ainsi que les conditions du don supplémentaire FAD ont été acceptés par le Gouvernement de la République de Djibouti.